

SAISON 2014-2015 ANNONCEMENT CHAMPIONNATS DE FRANCE ELITE 2015 MEGEVE (74)

Les Championnats de France ELITE de Patinage organisés par la Fédération Française des Sports de Glace se dérouleront à la patinoire de Megève du 18 au 21 décembre 2014.

Ils auront lieu simultanément avec les disciplines de glace de la fédération, artistique, danse, couple, synchro, ballets, short-track.

DISPOSITIONS PROPRES AUX EPREUVES DE SHORT TRACK

Les épreuves se dérouleront comme suit :

1. programme

Les épreuves de short track s'intègrent dans le Schedule général de la compétition, notamment pour respecter les possibilités de passage télévisuel. Il a été établi sur la base d'une participation de 8 dames et 16 hommes et est susceptible d'évolution selon les inscriptions réelles.

Ils auront lieu à partir du 18 décembre jusqu'au dimanche 21 décembre (gala).

Les horaires prévus pour les épreuves de short-track sont les suivants :

	COMPOSITION	
1^e jour jeudi		
Echauffement	15'	Jeudi 13h
Eliminatoires	1000m QF hommes 1500m SFdames 500m QF hommes	Jeudi 14h 30
2^e jour vendredi		
Echauffement	15'	Vendredi 18h
1^e distance	1500m SF+F (A+B) hommes 1500 m F (A) Dames	Vendredi 19h20
3^e jour samedi		
Echauffement	15'	Samedi 10h55
2^e distance	500m SF + F(A+B) dames 500m SF + F (A+B) hommes+[C+D?]	Samedi 12h
3^e distance		
Echauffement	15'	Samedi 16 h
	1000m SF+F (A+B) dames 1000m SF+F(A+B) hommes+[C+D?]	Samedi 17h35
Super finales	1500m dames 3000m hommes	

Dimanche 21 décembre : à partir de 15h20 : gala de toutes les disciplines, dans lequel les meilleurs athlètes de short-track feront un relais de démonstration

Le déroulement plus précis sera confirmé lors du tirage au sort, et est susceptible d'évolution en fonction des autres disciplines et des contraintes de retransmission télévisuelle.

2. Glace et Pistes

La compétition se tiendra sur une glace artificielle de **60x30** sur laquelle seront tracées 3 pistes de 111,12m.

3. Catégories et Distances

Les distances sont les suivantes - 500 m - 1 000 m - 1 500 m

Les superfinales sur sélection seront 1500m pour les dames (6 meilleures) et 3000m pour les hommes (8 meilleurs)

Il n'est pas prévu d'épreuve de relais en compétition, seulement en démonstration pendant le gala.

4. Critères de participation

Peuvent participer aux Championnats de France Elite, les patineurs licenciés à la FFSG qui ont réalisé les temps de sélection depuis le 1er juillet 2013.

Les temps de sélection sont les suivants :

Temps réalisés sur 500 m

Catégorie	Distance	Temps Dames	Temps Hommes
Seniors	500 m	0.49.000	0.45.000
Juniors	500 m	0.50.000	0.46.000

5. Classement Individuel

Pour être classé, le patineur doit être présent au départ de la première course. Toutes les distances se courent à partir des séries et par élimination jusqu'à la finale.

Seront organisées pour chaque distance (hors superfinales) des finales A et B.

Les Finales B à 2 ou moins ne seront pas courues mais à chacun seront attribués les points du 1er.

En outre si le timing le permet, auront lieu pour les 1000m et 500m hommes des finales C voire D.

L'accès dépendra de la place en éliminatoires : les 3e en Finale C et les autres en Finale D.

Ces finales C ou D ne donneront pas lieu à attribution de points de finale.

La composition des séries au 1^{er} tour de chaque distance sera effectuée sur la base du classement des temps du Top-France de la distance. La composition des courses en demi finales du 500m et au 1000m sera effectuée selon le classement issu du résultat de la distance précédente.

Les Pénalités, cartons jaunes, cartons rouges seront appliqués conformément aux règles ISU.

Le classement général sera établi par addition des points de finales obtenus dans chaque distance y compris la superfinale.

6. Inscriptions

Pour participer à la compétition, le patineur doit être licencié compétition dans un club membre de la FFSG pour la saison en cours et avoir effectué les temps visés ci-dessus, répertoriés dans le TOP-France ou sur présentation de justificatif tel que protocole de compétition.

Les inscriptions par les présidents de club ou son représentant devront parvenir
Préinscriptions au plus tard le 20 novembre 2014,
et confirmation au plus tard le samedi 13 décembre 2014

par mail à Michel LOSCOS mloscos.vitesse@gmail.com ,
à Bertrand MIUS, CS des championnats, bertrand.mius@wanadoo.fr
et sur le site Inscription de la CSNPV.

Le montant des frais d'inscriptions est de **20 € par patineur.**

Chèque à l'ordre de la FFSG à adresser à **Michel LOSCOS 46 rue Molière 69006 Lyon avant la compétition.**

7. Réunion des coaches et team leaders

La réunion officielle de la compétition pour la partie short-track se tiendra

le jeudi 18 décembre à 13h30 à la Patinoire,

sous la responsabilité de Bernard FAURE, Juge arbitre de la compétition et du Compétiteur Steward.

Le Timing de la compétition sera présenté et remis aux coaches lors du tirage au sort.

Il prendra en compte les décisions de déroulement prises par la CSNPV en fonction des préinscriptions.

8. Délivrance des titres de « Champion de France » Elite Sénior et junior et Récompenses

Les titres de Champions de France seront décernés conformément aux règlements en vigueur. Aucun titre n'est décerné dans une catégorie ne réunissant pas au moins trois patineurs inscrits, dont deux au moins sont présents au départ.

A l'issue de chaque distance (hors superfinale), les trois premiers de chaque catégorie, hommes et dames, seront récompensés.

Un classement des concurrents juniors sera possible à l'intérieur du classement général, sous réserve de 3 patineurs inscrits, permettant d'attribuer un titre de Champion de France junior hommes ou dames.

9. Hébergement des patineurs

L'hébergement des patineurs et de leurs accompagnants est l'affaire de chaque club.

La CSNPV se réserve la possibilité d'apporter des précisions et/ou des modifications en fonction des contraintes de timing et du nombre de participant dans chaque catégorie.

Fait le 14/11/2014 – maj 20/11

Le Président de la Commission Sportive Nationale de Patinage de Vitesse
Michel LOSCOS